

Un exemple de monitoire à Tours au XVII^e siècle

Idelette ARDOUIN*

Voici ce que c'est qu'un monitoire : c'est un ordre à tous les fidèles, sous peine de l'enfer, de dire ce qu'ils savent ou croient savoir de tel ou tel fait (Victor Hugo, Actes et paroles. Paris, 1885, vol IV, p. 74).

*Parmi ces autorités du village, il faut encore ajouter le curé, qui joue un rôle considérable dans le contrôle social. Souvent requis de collaborer avec l'autorité civile, c'est à lui qu'on confie de publier les monitoires. Au prône du dimanche, s'il est survenu une affaire criminelle qui ne s'éclaire pas et dont il faut trouver les coupables, le curé monte en chaire et demande à la population de donner des renseignements et de livrer ce qu'elle sait sur l'affaire. Ces monitoires ont fini dans le siècle par indisposer les curés eux-mêmes, peu enclins à jouer ce type de relais entre les autorités et leurs paroissiens (Arlette Farge, *Le bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au XVIII^e siècle*. Paris : Bayard, 2003, p. 24-25).*

Apparu au XVI^e siècle, le monitoire est utilisé jusqu'à la Révolution, mais de moins en moins souvent : les curés ne voulaient plus être délateurs et l'excommunication ne faisait sans doute plus peur. L'un de ces monitoires est proclamé à Tours en 1642 par le curé de Saint-Saturnin, à la suite du décès en 1641 de l'astronome et mathématicien Jacques Laillier, auquel le *Dictionnaire des scientifiques de Touraine* a consacré une notice.

Pourtant, Jacques Laillier n'a pas été assassiné. Mais les enfants de son premier mariage avec Anne Souldée, sa fille Marie et son fils Jacques, maître écrivain, en veulent à la seconde femme de leur père, Marguerite Brethon, qu'ils accusent d'avoir pris un sac contenant beaucoup d'argent et un livre écrit par le défunt, *L'Arithmotechnie astronomique*.

Plusieurs voisins – ou plus exactement des voisines, et seulement des voisines - défilent donc chez le notaire royal François Hamart, du 27 janvier au 15 février 1642, pour raconter ce qu'elles ont vu ou entendu. On peut lire ainsi les dépositions de Catherine de Garance, âgée de 60 ans, demeurant chez sa mère la veuve Charles Perdriau, de Françoise et Madeleine Perdriau, célibataires, de Marie Lhuillier, servante de la veuve Perdriau, âgée de 26 ans, de Barbe Naudeau, Anne Boilleau et Renée Péan, toutes trois célibataires, et de Catherine Pasquier, veuve de Louis Boilleau. Toutes habitent dans la paroisse Saint-Saturnin. Mais il vient aussi une femme de la paroisse voisine de Saint-Vincent, Gatiennne Meusnier, femme de Jean Savatier, un maître savetier.

Que rapportent ces femmes ? Certaines ont vu, d'autres ont seulement entendu dire, que la veuve Laillier aurait emporté un sac rempli d'argent et qu'elle se serait vantée que ce sac contenait 40 pistoles (soit environ 440 livres) et 10 ou 11 écus d'or (soit environ 30 ou 33 livres). De plus, elle aurait emporté aussi un livre écrit de la main du défunt, *L'Arithmotechnie astronomique*, comportant 44 feuillets, qu'elle aurait confié au sieur François Lehoux pour qu'il le fasse estimer à Paris. De toute façon, elle aurait préféré brûler ce livre plutôt que de le laisser aux enfants. Barbe Naudeau affirme même qu'elle a ouï dire que ladite veuve a confié au prêtre François Guyet qu'elle avait eu 300 ou 400 livres d'argent pour nourrir ses enfants.

Le 8 février, le sieur François Lehoux, sieur de Châteauneuf, intervient à son tour. Il a toujours

* Membre de l'Académie de Touraine

ce fameux livre chez lui, car il a voulu le rendre à la veuve, mais celle-ci a refusé.

Comment cette histoire s'est-elle terminée ? Je dois avouer que je n'ai pas pu le découvrir, (malgré les minutieuses recherches que j'ai menées sur les années 1642 à 1650 dans la série B, justice) des Archives Départementales, que ce soit dans les procédures civiles ou criminelles. Le plus triste est que le livre posthume de Jacques Laillier est sans doute perdu.

Références bibliographiques

- Archives d'Indre-et-Loire, 3E8/578.

- ACADÉMIE DE TOURAINE, *Dictionnaire des scientifiques de Touraine*, Tours, PUF, 2017, p. 257.

Mis en ligne le 17 décembre 2018

Pour citer cet article : ARDOUIN Idelette, Un exemple de monitoire à Tours au XVII^e siècle, Academie-de-touraine.com/chroniques-tourangelles/2019/6